

**Subject: Five Year Review of the 10-Year Housing and Homelessness Plan**

**File Number: ACS2026-CSS-GEN-006**

**Report to Joint meeting of Planning and Housing Committee and Community  
Services Committee on 24 March 2026**

**and Council 8 April 2026**

**Submitted on March 13, 2026 by Clara Freire, General Manager, Community and  
Social Services**

**Contact Person: Kale Brown, Director, Housing and Homelessness Services**

**613-580-2424 x 33014, [kale.brown@ottawa.ca](mailto:kale.brown@ottawa.ca)**

**Ward: Citywide**

**Objet : Examen quinquennal du plan décennal de logement et de lutte contre  
l'itinérance**

**Numéro de dossier: ACS2026-CSS-GEN-006**

**Rapport à la réunion conjointe du Comité de la planification et du logement et du  
Comité des services communautaires le 24 mars 2026**

**et au Conseil le 8 avril 2026**

**Soumis le 2026-03-13 par Clara Freire, directrice générale – Services sociaux et  
communautaires**

**Personne-ressource : Kale Brown, directeur, Services du logement et de la lutte  
contre l'itinérance**

**613-580-2424 poste 33014, [kale.brown@ottawa.ca](mailto:kale.brown@ottawa.ca)**

**Quartier : À l'échelle de la ville**

## **RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que le Comité conjoint de la planification et du logement et des services communautaires recommandent au Conseil :**

- 1. D'approuver le Plan décennal actualisé 2026-2035 de logement et de lutte contre l'itinérance annexé en tant que document 1, comme cadre visant à orienter les efforts de la Ville qu'elle déploiera au cours des dix prochaines années pour répondre aux besoins locaux en matière de logement et de lutte contre l'itinérance.**
- 2. De charger la trésorière municipale adjointe, Finances municipales, en consultation avec le directeur des Services du logement et de la lutte contre l'itinérance et de la directrice des Services des solutions de logement, de l'immobilier et des investissements, de procéder à un examen et à une mise à jour du Plan financier à long terme pour les services de logement et de présenter un rapport au Comité et au Conseil au cours du prochain mandat du Conseil.**
- 3. De charger le personnel d'informer chaque année le Comité de la planification et du logement et le Comité des services communautaires, par note de service, des réalisations et des progrès accomplis dans le cadre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance en vue d'atteindre les buts et objectifs fixés.**

## **REPORT RECOMMENDATIONS**

**That the Joint Planning and Housing Committee and Community Services Committee recommend Council:**

- 1. Approve the refreshed 10-Year Housing and Homelessness Plan 2026-2035 attached as Document 1 as the framework to guide the City's efforts over the next ten years to address local housing and homelessness needs.**
- 2. Direct the Deputy City Treasurer, Corporate Finance, in consultation with the Director, Housing and Homelessness Services and the Director, Housing Solutions, Real Estate and Investment Services, to undertake a review and update of the Housing Services Long Range Financial Plan and report back to Committee and Council during the next term of Council.**
- 3. Direct staff to update Planning and Housing Committee and Community Services Committee annually by memo on the 10-Year Housing and**

## **Homelessness Plan's achievements and progress towards meeting the stated goals and objectives.**

### **RÉSUMÉ**

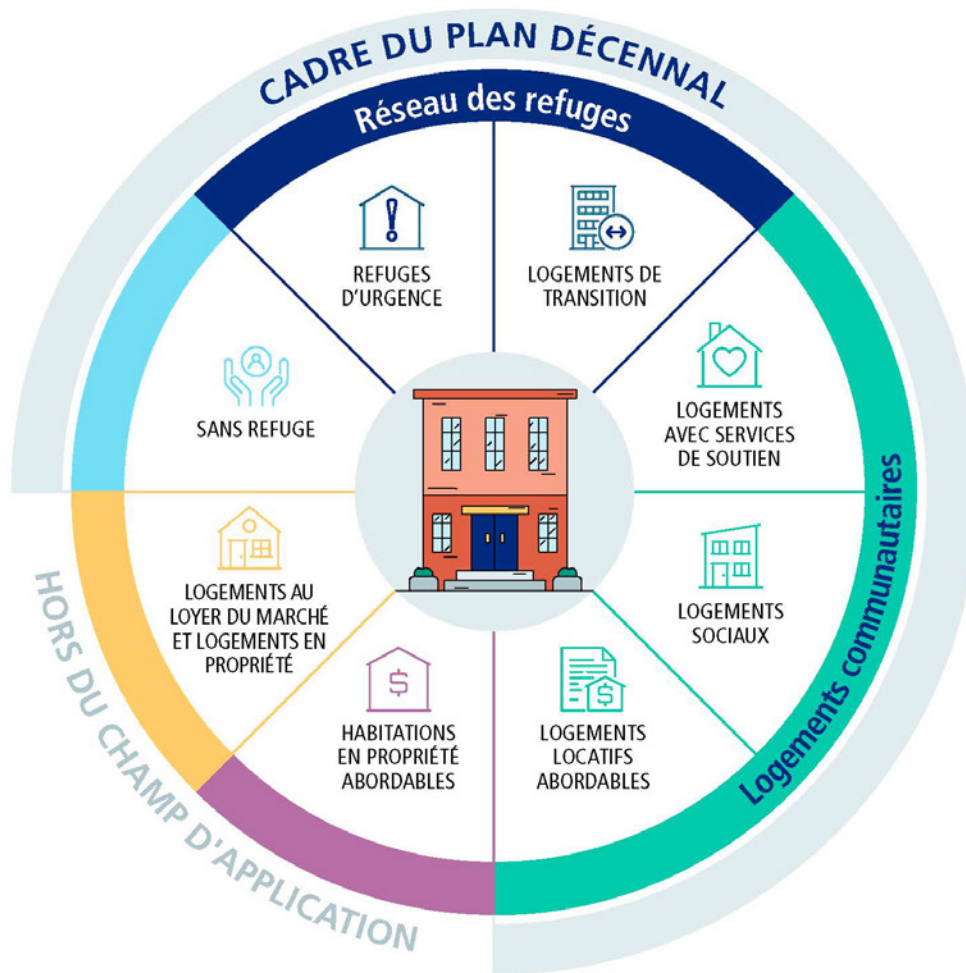
#### **Hypothèse et analyse**

La lutte contre les problèmes de logement et d'itinérance demeure une priorité centrale pour la Ville d'Ottawa tout au long de la période 2020-2025. La Ville continue de faire face à des pressions croissantes, notamment des difficultés liées à l'abordabilité du logement, l'augmentation des besoins en santé mentale et une crise des drogues toxique. Ces pressions ont nui à la capacité des résidents à obtenir et à maintenir un logement et ont un des effets en cascade sur la communauté environnante, ce qui accroît la nécessité de nouveaux investissements soutenus de la part de tous les ordres de gouvernement pour résoudre ces problèmes.

Le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2026-2035 (Plan décennal) d'Ottawa est un Plan décennal actualisé de logement et de lutte contre l'itinérance (2020-2030) approuvé par le Conseil le 15 juillet 2020. L'actualisation du Plan décennal permet de s'assurer qu'il continue de répondre aux besoins de la communauté et constitue également une prescription législative en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement*. Le Plan décennal est une stratégie à long terme qui répond aux besoins actuels et émergents en matière de logement et d'itinérance et qui établit nos priorités et nos objectifs les plus importants. Le cadre du Plan décennal dans le cadre du spectre du logement et de la lutte contre l'itinérance vise principalement à répondre aux besoins de logement et d'itinérance des personnes à revenu faible ou modeste. Il est important de noter que la Ville entreprend également des activités dans un cadre plus large afin de soutenir la construction de nouveaux logements pour tous les niveaux de revenu, ce qui est en dehors du cadre du plan décennal, mais est plutôt traité dans le cadre d'autres stratégies à long terme telles que le Plan officiel. Le cadre du Plan décennal est décrit ci-dessous.

Figure 1 : Le cadre du Plan décennal dans le spectre du logement et de la lutte contre l'itinérance

# SPECTRE DU LOGEMENT ET DE L'ITINÉRANCE

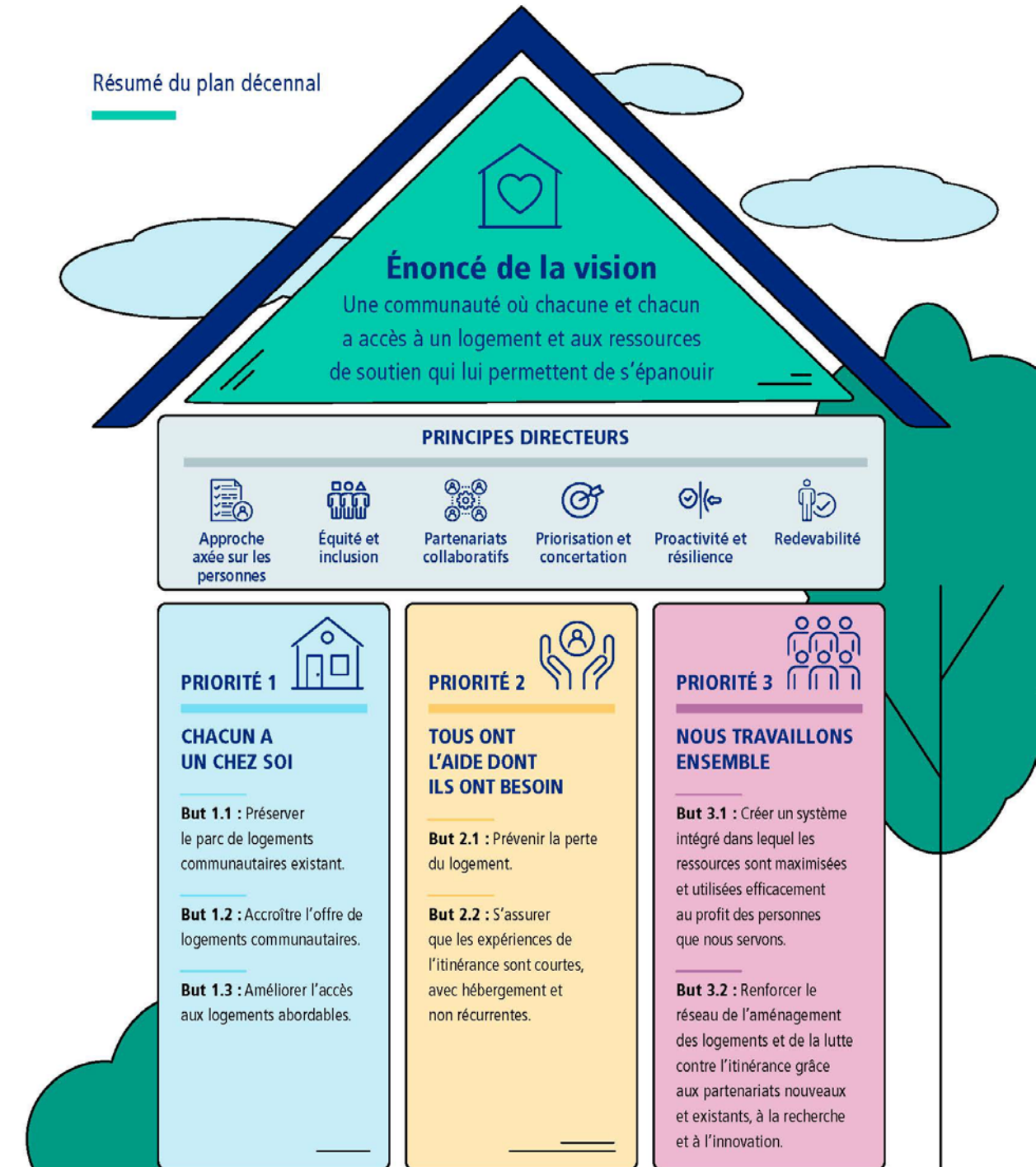


Au cours du dernier mandat du Conseil, la Ville a déclaré une situation d'urgence et de crise en matière de logement abordable et d'itinérance. Afin de continuer à s'attaquer à cette crise durant le présent mandat, le Conseil a établi une priorité stratégique axée sur la création d'une ville offrant des logements abordables et plus vivables pour tous. Cette priorité a orienté la collaboration avec d'autres ordres de gouvernement afin d'élargir la gamme d'options de logement, y compris les logements abordables, et d'améliorer l'accès aux services de soutien en matière de santé mentale et de consommation de substances.

Le Plan décennal est une feuille de route. Il fournit à Ottawa un plan visant à améliorer le réseau de logements et les services de soutien aux personnes dans le besoin au sein de la communauté. Il s'agit d'un cadre qui définit les buts et objectifs communs des partenaires communautaires, de la Table de leadership sur le logement et l'itinérance et de la Ville. Le personnel municipal et les partenaires communautaires s'engagent à adopter une approche de collaboration pour répondre aux besoins complexes du réseau de logements et de lutte contre l'itinérance. Le Plan décennal actualisé de logement et de lutte contre l'itinérance met l'accent sur le soutien aux résidents les plus vulnérables de la communauté. Il décrit l'approche nécessaire pour répondre aux besoins de la communauté en matière d'itinérance avec ou sans abri, de refuges et de logements de transition, ainsi que d'une gamme de logements avec services de soutien, de logements sociaux et de logements locatifs abordables.

Le Plan décennal actualisé s'appuie sur des données, notamment sur [l'Évaluation des besoins en logements de 2024](#) et le [Dénombrement actuel de 2024](#) ainsi que sur les consultations du secteur et de la communauté. Le plan actualisé conserve les trois priorités principales du plan précédent, à savoir tout le monde a un chez-soi, tout le monde a l'aide dont il a besoin et nous travaillons ensemble. L'accent demeure sur la préservation du parc de logements communautaire actuel, l'augmentation de l'offre de logements communautaires, l'amélioration de l'accès à des logements abordables, la prévention de la perte de logement, la garantie que les épisodes d'itinérance soient brefs, sécuritaires et non récurrents, la création d'un réseau intégré de logements et de lutte contre l'itinérance, et le renforcement du réseau grâce à des partenariats, à la recherche et à l'innovation. Le Plan décennal actualisé est résumé ci-dessous.

Figure 2 : Résumé du Plan décennal (2026-2035)



Les principaux changements à cette version du plan sont les suivants :

- **Approche conjointe** : Ce plan a été élaboré conjointement avec la Table de leadership sur le logement et l'itinérance (TLLI), un groupe de travail dirigé par une direction générale et composé de 18 dirigeants sectoriels représentant les jeunes, la justice, le soutien aux nouveaux arrivants, la santé communautaire, la violence fondée sur le genre, le logement et l'itinérance, ainsi que la Coalition autochtone d'Ottawa, l'Alliance pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa, Logement communautaire d'Ottawa et le Réseau de logements sociaux d'Ottawa
- **Structure révisée du plan** : La structure centrale du plan a été peaufinée et comprend désormais un énoncé de vision actualisé, de nouveaux principes directeurs, des priorités, des objectifs ainsi que de nouveaux objectifs, résultats, cibles et indicateurs de rendement clés. La structure révisée a été conçue pour fonctionner à un niveau stratégique à long terme qui demeurera stable pendant toute la durée du plan.
- **Conception révisée du plan** : Un plan plus court et plus clair qui présente les informations d'une manière accessible et compréhensible pour la communauté. La conception révisée permet au personnel et à la communauté de répondre à l'évolution des besoins grâce à l'élaboration de plans de travail annuels qui définissent des secteurs prioritaires précis répondant aux pressions actuelles.
- **Plans de travail annuel** : Le plan de travail annuel servira de mécanisme opérationnel pour la mise en œuvre du plan. Élaboré conjointement par la Ville et la TLLI, il transposera les priorités et les objectifs stratégiques à long terme du plan en mesures détaillées et assorties de délais. Révisé et mis à jour chaque année, le plan de travail offrira la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins émergents et à l'évolution des circonstances, tout en permettant de hiérarchiser et d'ajuster les mesures chaque année sans modifier la structure stratégique globale du plan. Le plan de travail annuel sera guidé par les besoins émergents de la communauté et sera adapté à ce qui est réalisable en fonction des ressources disponibles et des efforts de sensibilisation. La Ville travaillera également avec la Société de logement communautaire d'Ottawa (SLCO) pour élaborer son plan stratégique à l'appui des objectifs du Plan décennal liés au logement communautaire.

- **Approche actualisée pour les cibles et la mesure des progrès** : L'adoption de cibles et d'indicateurs de rendement clés tant au niveau des priorités que des objectifs du plan permettra de mesurer concrètement les progrès accomplis, tout en évaluant les besoins de la communauté par rapport aux ressources disponibles.

La mise en œuvre du Plan décennal sera guidée par la Ville et la TLLI, qui assureront une fonction consultative continue. La TLLI travaillera à l'échelle des réseaux avec ses partenaires dans le domaine du logement et de l'itinérance afin de réaliser conjointement les objectifs du Plan décennal. Une fois le plan approuvé, les prochaines étapes immédiates comprendront l'élaboration conjointe du plan de travail décennal et la conception d'un processus d'examen annuel afin de garantir que le plan continue de répondre aux besoins de la communauté au fil du temps.

### **Répercussions financières**

Le premier plan financier à long terme de la Ville pour les services de logement (PFLT) ([ACS2021-FSD-FIN-0001](#)) a été approuvé par le Conseil en 2021 afin d'orienter les décisions et de garantir que les ressources financières concordent avec les objectifs du Plan décennal (2020-2030) approuvé par le Conseil le 15 juillet 2020. La mise à jour du plan financier à long terme pour les services de logement 2025-2030 ([ACS2024-FCS-FIN-0011](#)) a été approuvée par le Conseil le 13 novembre 2024 et a fourni une mise à jour sur le coût, le financement et les stratégies du PFLT et du Plan décennal pour les six années restantes du plan. Le PFLT sera à nouveau mis à jour au cours du prochain mandat du Conseil. Le plan de financement actualisé décrira les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs énoncés dans le Plan décennal de tous les ordres de gouvernement

### **Mobilisation du public et du secteur**

Entre juin et septembre 2025, une initiative multicanale de consultation publique a été lancée afin d'appuyer l'actualisation du Plan décennal. L'objectif de cette initiative était d'informer et de sensibiliser les résidents et de recueillir des commentaires pertinents sur les priorités et les préoccupations de la communauté en matière de logement et d'itinérance. Les activités de consultation comprenaient un sondage Participons Ottawa, des séances d'information virtuelles, l'outil de rétroaction Participons Ottawa et des journées portes ouvertes sans rendez-vous.

En plus de la consultation du public, la Ville et la TLLI ont conçu conjointement un plan de consultation destiné aux dirigeants travaillant dans le secteur du logement et de l'itinérance, y compris les personnes ayant vécu ou vivant actuellement cette

expérience. Les activités de consultation comprenaient des webinaires sectoriels, des séances de consultation en personne et des sondages, ainsi que des actions de sensibilisation directes auprès des personnes ayant vécu ou vivant actuellement cette expérience.

Les principales conclusions sont résumées dans le Rapport sur la synthèse de la consultation disponible sur [Participons Ottawa](#).

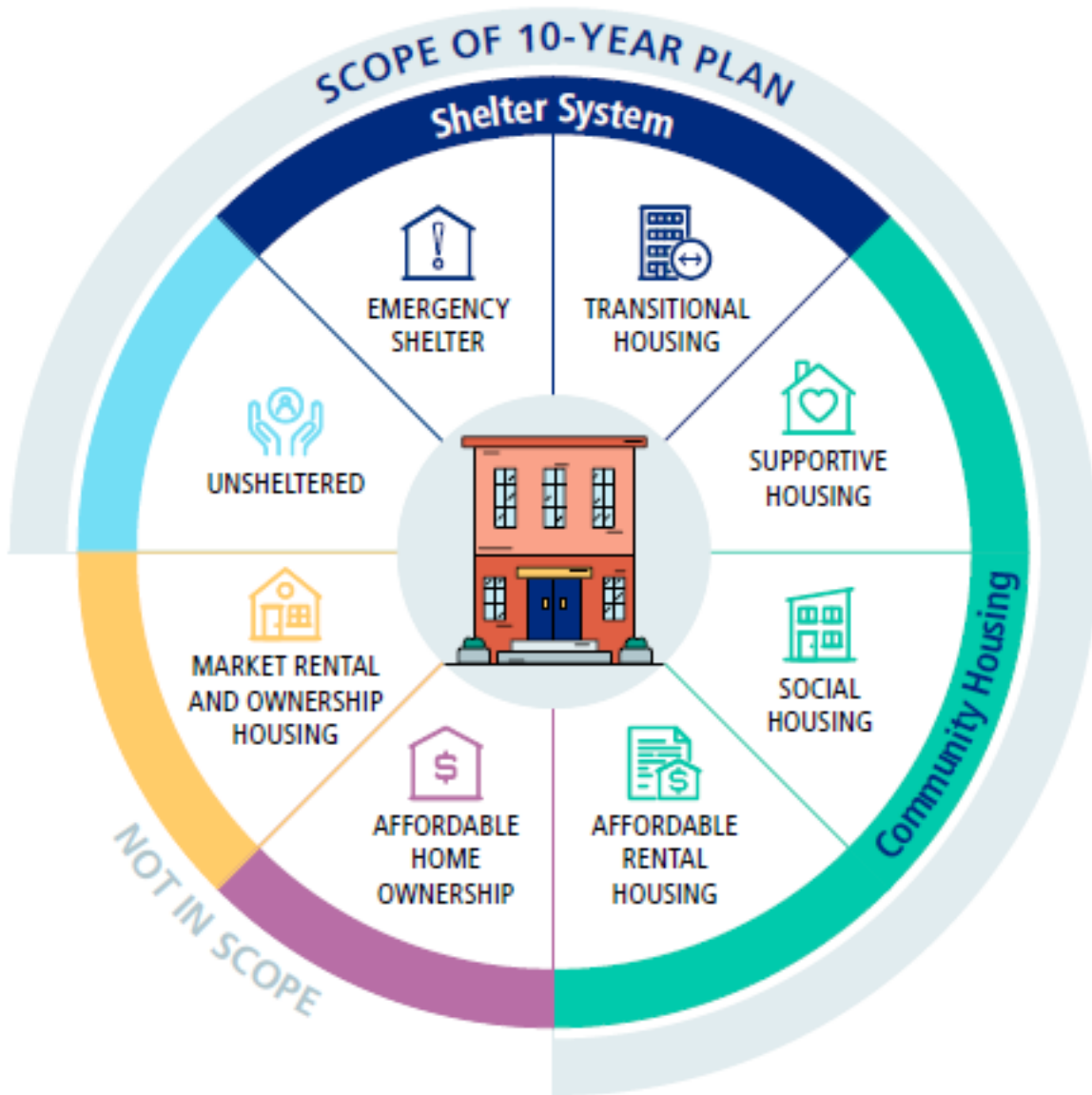
## **EXECUTIVE SUMMARY**

### **Assumption and analysis**

Addressing housing and homelessness issues has remained a key focus for the City of Ottawa throughout 2020-2025. The city continues to face rising pressures, including housing affordability challenges, increasing mental health needs and a toxic drug crisis. These pressures have negatively affected residents' ability to obtain and retain housing and have had cascading effects on the surrounding community, increasing the need for new and sustained investment from all levels of government to address these issues.

Ottawa's 10-Year Housing and Homelessness Plan 2026-2035 (10-Year Plan) is a refresh of the 10-Year Housing and Homelessness Plan (2020-2030) approved by Council on July 15, 2020. Refreshing the 10-Year Plan ensures it remains responsive to community needs and is also a legislative requirement under the *Housing Services Act, 2011*. The 10-Year Plan is a long-term strategy that responds to current and emerging housing and homelessness needs and sets our highest priorities and goals. The scope of the 10-Year Plan within the housing and homelessness spectrum is focused on addressing the housing and homelessness needs of people with low-to moderate incomes. Importantly, the City also undertakes activities within its broader scope to support the development of new housing across all income levels, which falls outside of the scope of the 10-Year Plan and is instead addressed through other long-term strategies such as the Official Plan. The scope of the 10-Year Plan is outlined below.

Figure 1: 10-Year Plan scope within the housing and homelessness spectrum



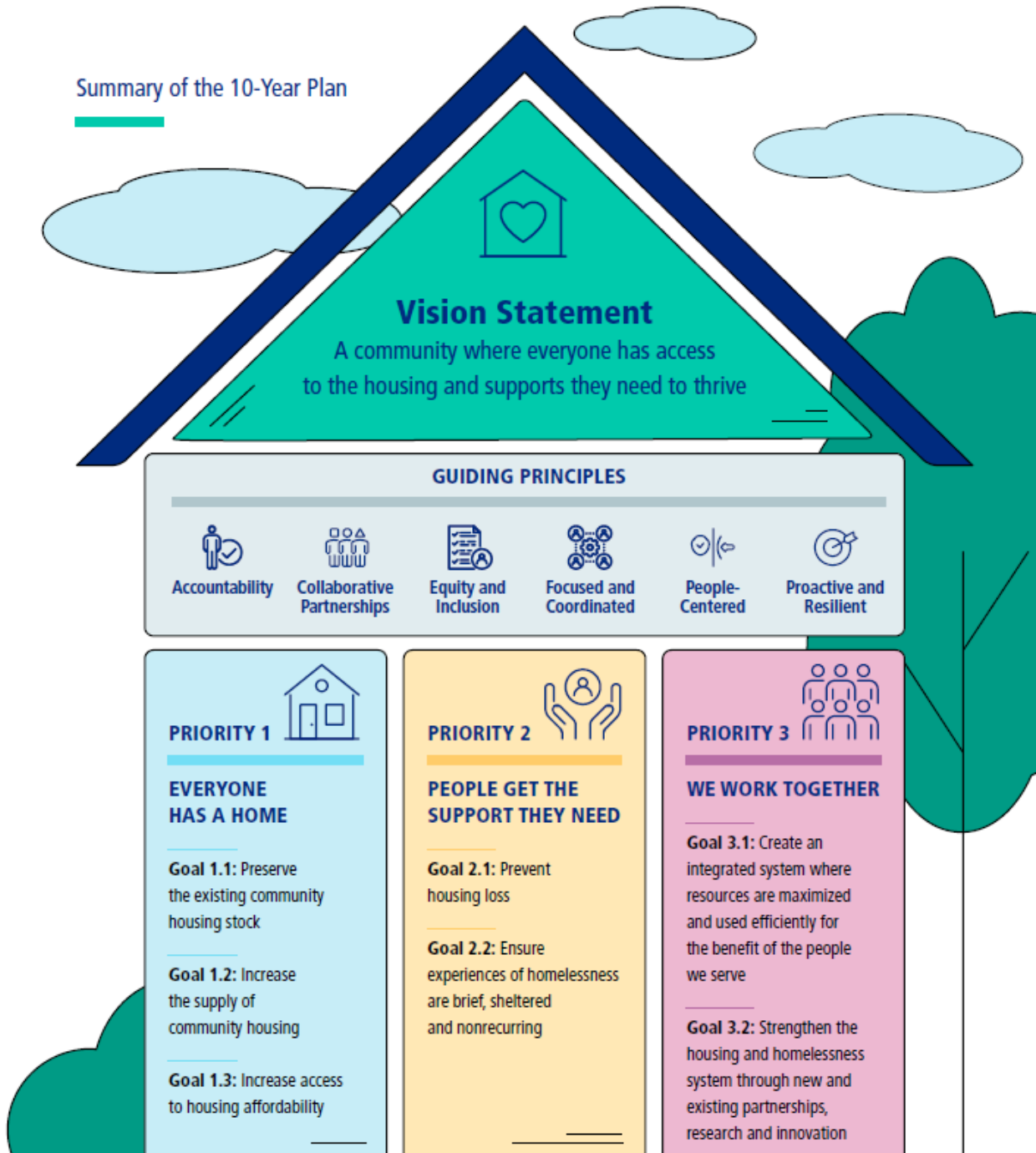
During the last term of Council, the City declared an affordable housing and homelessness emergency and crisis. To continue addressing the crisis this term, Council set a strategic priority that is focused on building a city that has affordable housing and is more livable for all. This priority has guided work with other levels of government to increase the range of housing options, including affordable housing, and improve access to mental health and substance use supports.

The 10-Year Plan is a roadmap. It provides Ottawa with a plan to improve the system of housing and support services for people in need in our community. It is a framework

that outlines the shared goals and objectives between community partners, the Housing and Homelessness Leadership Table and the City. City staff and community partners are committed to taking a collaborative approach to address complex needs across the housing and homelessness system. The refreshed 10-Year Housing and Homelessness Plan focuses on supporting the most vulnerable residents in our community. It outlines the required approach to address community needs related to unsheltered and sheltered homelessness, shelters and transitional housing and a range of housing that includes supportive, social and affordable rentals.

The refreshed 10-Year Plan has been informed by data including the [2024 Housing Needs Assessment](#) and [2024 Point-in-Time Count](#) as well as sector and community consultations. The refreshed plan preserves the previous plan's three main priorities that everyone has a home, people get the support they need and we work together. Emphasis remains on the preservation of existing community housing stock; increasing the supply of community housing; improving access to housing affordability; preventing housing loss; ensuring experiences of homelessness are brief, sheltered and nonrecurring; creating an integrated housing and homelessness system; and strengthening the system through partnership, research and innovation. The refreshed 10-Year Plan is summarized below.

Figure 2: Summary of 10-Year Plan (2026-2035)



Key changes to this iteration of the plan include:

- **Co-designed approach:** This plan has been co-designed with the Housing and Homelessness Leadership Table (HHLT), a Department-Led Working Group comprised of 18-sector leaders representing youth, justice, newcomer support, community health, gender-based violence and housing and homelessness, as well as the Ottawa Aboriginal Coalition, Alliance to End Homelessness Ottawa, Ottawa Community Housing and the Ottawa Social Housing Network.
- **Updated plan structure:** The core structure of the plan has been refined and is now comprised of an updated vision statement, newly added guiding principles, priorities, goals, and new objectives, outcomes, targets and key performance indicators. The updated structure has been designed to operate at a long-term strategic level that will remain consistent over the plan's duration.
- **Revised plan design:** A shorter, clearer plan that presents information in a way that is approachable and digestible for the community. The revised design allows staff and the community to respond to changing needs through the development of annual workplans that outline specific areas of focus that are responsive to current pressures.
- **Annual workplans:** The annual workplan will serve as the operational mechanism for delivering the plan. Developed collaboratively by the City and HHLT, it will translate the plan's long-term strategic priorities and goals into detailed, time-bound actions. Reviewed and updated annually, the workplan will provide flexibility to respond to emerging needs and changing circumstances while enabling actions to be prioritized and adjusted each year without altering the overarching strategic structure of the Plan. The annual workplan will be guided by emerging community needs and will be calibrated to what is feasible based on available resources and through advocacy. The City will also work with Ottawa Community Housing Corporation (OCHC) to develop their strategic plan in support of 10-Year Plan objectives related to community housing.
- **Updated approach to targets and measuring progress:** The introduction of targets and key performance indicators at both the priority and objective-levels of the plan will enable progress to be concretely measured, while also tracking the level of need in the community against available resources.

Implementing the 10-Year Plan will be guided by the City and HHLT who will provide an ongoing advisory function. The HHLT will work at a systems level with housing and

homelessness partners to co-deliver on achieving 10-Year Plan goals. Once the plan has been approved, immediate next steps will include the co-development of the 10-Year Plan workplan and designing an annual review process to ensure the plan remains responsive to community needs over time.

### **Financial implications**

The City's first Housing Services Long Range Financial Plan (LRFP) ([ACS2021-FSD-FIN-0001](#)) was approved by Council in 2021 to guide decisions and ensure that financial resources were aligned with the goals of the 10-Year Plan (2020-2030) approved by Council on July 15, 2020. The Housing Services Long Range Financial Plan 2025-2030 Update ([ACS2024-FCS-FIN-0011](#)) was approved by Council on November 13, 2024, and provided an update on the LRFP and 10-Year Plan's costing, funding and strategies for the remaining six years of the Plan. The LRFP will be updated again during the next term of Council. The updated funding plan will outline the investments needed to achieve the goals outlined in the 10-Year Plan from all levels of government.

### **Public and sector engagement**

Between June and September 2025, a multi-channel public engagement initiative was launched to support the refresh of the 10-Year Plan. The purpose of the engagement was to inform and educate residents and gather meaningful input on the community's priorities and concerns related to housing and homelessness. Engagement activities included an Engage Ottawa survey, virtual information sessions, Engage Ottawa feedback tool and drop-in open houses.

In addition to public facing engagement, the City and HHLT co-designed an engagement plan for leaders working across the housing and homelessness sector, including people with lived and living experience. Engagement activities included sector webinars, in-person engagement sessions and surveys, as well as direct outreach to people with lived and living experience.

Key insights are summarized in the Engagement Summary Report available on [Engage Ottawa](#).

## **CONTEXTE**

La Ville d'Ottawa possède un Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance depuis 2014, date à laquelle cela est devenu une exigence visée par la *Loi de 2011 sur les services de logement* (LSL). Comme la LSL exige que les municipalités procèdent à un examen à mi-parcours de leur plan tous les cinq ans, la prochaine version du plan de la Ville a été approuvée par le Conseil le 15 juillet 2020. Depuis l'approbation du

Plan décennal en 2020, environ 1 milliard de dollars provenant des trois ordres de gouvernement ont été investis dans le logement et la lutte contre l'itinérance à Ottawa. Grâce à des efforts de sensibilisation et des propositions de financement entre 2020 et 2025, la Ville a pu obtenir près de 380 millions de dollars de nouveaux fonds des gouvernements provincial et fédéral pour les questions liées au logement et à l'itinérance.

Fort de cette dynamique, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé en 2023 le Plan stratégique de la Ville, qui fait du logement abordable une priorité. La stratégie de la Ville en matière de logement et d'itinérance a continué d'évoluer, permettant de progresser vers les objectifs du Plan décennal. Ce processus continu d'évolution et d'apprentissage a établi une base solide pour actualiser le plan afin de mieux refléter les besoins et les priorités émergents. La Ville et ses partenaires ont obtenu des résultats importants dans le cadre de chaque objectif du Plan décennal au cours des cinq dernières années, avec les réalisations clés suivantes :

Premier objectif : Tout le monde a un chez-soi

- Construction de **554** logements abordables, dont **329** avec services de soutien et **903** logements supplémentaires en cours de construction
- Conservation de plus de **25 000** logements sociaux dans la collectivité grâce à des investissements pour la réparation des immobilisations
- Création de **3 279** nouvelles prestations de logement attribuées à des ménages à faible revenu
- Création de **700** nouveaux logements de transition transformant le réseau de refuges
- Mise en œuvre d'un Règlement sur la location à court terme et d'un Règlement sur l'Impôt sur les logements vacants afin de protéger l'offre de logements

Deuxième objectif : Tout le monde a l'aide dont il a besoin

- Augmentation de la capacité du réseau de logements de transition grâce à la location ou à l'acquisition des immeubles situés au 1, chemin Corkstown, au 1754, boulevard St-Joseph et au 230, rue Queen, mettant ainsi fin à l'utilisation de refuges en cas de débordement dans les centres communautaires

- Mise en place d'un modèle de service de rapprochement amélioré, accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, élargissant l'accès aux centres d'accueil pour les personnes sans abri
- Achat du 1245, place Kilborn afin de créer un centre communautaire qui comprendra la construction de logements abordables et avec services de soutien
- Adoption d'un modèle d'accueil des nouveaux arrivants afin de répondre aux besoins spécifiques des demandeurs d'asile et autres nouveaux arrivants, les détournant ainsi du réseau de refuges

Troisième objectif : Nous travaillons ensemble

- Depuis 2022, la Ville s'est associée à l'Hôpital Royal Ottawa afin d'accroître les services qui favorisent la stabilité du logement dans les centres de services résidentiels en offrant un soutien spécialisé, des interventions et de la formation au personnel et aux clients
- Élaboration du premier plan financier à long terme (PFLT) pour les services de logement en 2021 et mise à jour du PFLT en 2024, ce qui a permis de créer une feuille de route pour planifier les investissements nécessaires à la réalisation du Plan décennal
- Nous avons procédé au dénombrement ponctuel et enregistré une participation record parmi les organismes
- Création d'une équipe consacrée aux données sur les services de logement et de lutte contre l'itinérance qui se concentre sur l'intégration des données dans tous les domaines de services de la Ville, le développement d'applications commerciales et l'offre d'un soutien technique et spécialisé pour le secteur, l'évaluation et le suivi des programmes
- Lancement en 2024 de la Table de leadership sur le logement et l'itinérance (TLLI), dont la mission est de planifier, de concevoir et de superviser la mise en œuvre continue d'un réseau intégré de logements et de lutte contre l'itinérance
- Financement et soutien de la Coalition autochtone d'Ottawa pour le lancement de la première Stratégie autochtone en matière de logement et d'itinérance, élaborée par la communauté autochtone urbaine selon une approche culturelle et une vision du monde autochtone

La mise en œuvre du Plan décennal est le fruit d'une collaboration entre la Ville et ses partenaires dans le domaine du logement et de la lutte contre l'itinérance, notamment la Société de logement communautaire d'Ottawa (SLCO). La SLCO est la société municipale locale de logement de la Ville, dont la Ville est l'unique actionnaire. Elle gère un portefeuille d'environ 15 500 logements qui accueillent plus de 33 000 résidents à Ottawa. La SLCO, dirigée par un conseil d'administration dont font partie le maire (membre d'office) et le conseil municipal d'Ottawa, gère environ les deux tiers du parc de logements communautaires administrés par la Ville et est le principal agent de mise en œuvre des nouveaux logements locatifs abordables dans toute la ville.

Grâce aux efforts coordonnés déployés dans l'ensemble du réseau de logements et de lutte contre l'itinérance, et en plus des réalisations directement accomplies par la Ville, les principales réalisations de la SLCO au cours des cinq dernières années comprennent la croissance du portefeuille, la gestion des actifs, le financement novateur et les partenariats ciblés qui renforcent la stabilité du logement et le rendement du réseau. Au cours des cinq dernières années, la SLCO a :

- Élargi son portefeuille de logements abordables de 765 logements, dont 430 logements nouvellement construits et l'acquisition de 335 logements abordables existants, contribuant ainsi à protéger l'abordabilité et à prévenir la perte de logements à faible coût à Ottawa.
- Maintenu une réserve de développement immobilier pluriannuel stable, à différents stades d'état de préparation, afin de maximiser l'accès à de nouveaux financements provenant de tous les ordres de gouvernement.
- Lancé de nouvelles approches en matière de stabilité du logement pour les personnes ayant des besoins complexes grâce à sa stratégie de soins complexes et a renforcé la collaboration à l'échelle du secteur grâce à des initiatives soutenues par la Ville, telles que l'initiative Bumblebee, visant à améliorer les conditions de logement des résidents ayant des besoins importants.
- Mis en œuvre des approches de financement innovantes pour accélérer le développement de logements abordables, telles que le projet pilote de financement par emprunt pour les logements abordables ([ACS2026-FCS-FIN-0001](#)) approuvé par le Conseil.

- Continué à investir largement dans les réparations des immobilisations et le renouvellement du portefeuille afin de maintenir des logements sûrs et de qualité pour les résidents de la SLCO.
- Renforcé la sécurité et le bien-être de la communauté grâce à l'amélioration des mesures de sécurité et de soutien sur place, notamment un programme de services communautaires et de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et des partenariats officiels avec la police d'Ottawa, afin de rendre les communautés plus sûres.

### **Aspect du Plan décennal actualisé : Évaluation des besoins en logement**

Le plan actualisé s'appuie sur une analyse des changements survenus dans le paysage du logement et de la lutte contre l'itinérance depuis 2020 et repose sur une évaluation complète des conditions actuelles et des pressions exercées sur le réseau. En 2025, la Ville a présenté son [Évaluation des besoins en logements](#) (EBL), un rapport fondé sur des données qui établit les besoins actuels et futurs en matière de logement. L'EBL a utilisé des sources de données quantitatives et qualitatives et a présenté des informations sur la population et la démographie, les tendances du marché du travail, la composition des ménages, les revenus, le marché du logement, l'abordabilité du logement, les facteurs liés aux transports à l'échelle des quartiers influençant les besoins en logements, les pressions exercées sur le réseau, les besoins en matière d'itinérance, le flux d'entrée dans le réseau et les besoins futurs en logements. L'EBL fournit une base de données commune qui soutient toute une série de stratégies municipales, notamment le Plan décennal, en identifiant les zones où les pressions sur le logement s'intensifient, les types de logements les plus demandés et l'évolution des tendances dans toute la ville. L'EBL a mis en évidence les principales tendances suivantes :

- La population d'Ottawa est en croissance.
- Le nombre de ménages locataires augmente.
- Les loyers augmentent plus rapidement que les revenus.
- Les taux d'inoccupation sont faibles et les taux d'expulsion sont en hausse.
- Les listes d'attente pour les logements subventionnés sont plus longues.
- Le nombre de personnes qui se retrouvent sans abri dépasse celui des personnes qui trouvent un logement permanent.

- L'itinérance chronique est en augmentation.
- Certaines populations spécifiques, notamment les personnes âgées, les familles monoparentales et les ménages à faible revenu, sont de plus en plus vulnérables sur le marché du logement.
- Les Autochtones sont surreprésentés parmi les itinérants.
- Les groupes racialisés sont surreprésentés parmi les personnes en situation d'instabilité de logement.

L'EBL a également présenté deux scénarios afin de comprendre les résultats potentiels de l'itinérance et d'éclairer la planification à long terme. Les deux scénarios comprennent un scénario de *statu quo*, maintenant la capacité actuelle du programme et les niveaux d'investissement, et un scénario de réduction illustrant les effets d'une augmentation des investissements ciblés et d'une amélioration des capacités, qui se traduiraient par une réduction significative de l'itinérance. Alors que le scénario du *statu quo*, maintient la situation actuelle, les principales caractéristiques du scénario de réduction incluent le développement durable du logement, un recours accru aux suppléments au loyer et aux allocations de logement, une meilleure adéquation entre les besoins et la capacité du réseau, une augmentation du nombre de sorties de l'itinérance et une réduction ciblée des refuges d'urgence.

### **Aspect du Plan décennal actualisé : Dénombrement ponctuel de 2024**

Un dénombrement ponctuel est une initiative nationale visant à mesurer le nombre de personnes sans domicile fixe dans les communautés au pays. Il est mandaté par le gouvernement fédéral et offre une image nationale de l'itinérance ainsi qu'une occasion de recueillir les informations nécessaires pour comprendre l'évolution de l'itinérance au fil du temps. Le dénombrement ponctuel comporte deux volets : un dénombrement, qui consiste à compter le nombre de personnes sans domicile fixe, et un sondage qui permet de recueillir des informations supplémentaires sur les caractéristiques démographiques et les expériences des personnes sans domicile fixe. Le dénombrement est effectué chaque année, tandis que le sondage exhaustif est réalisé tous les trois ans.

Le dénombrement ponctuel de 2024 comprenait un dénombrement et un sondage, présentant ainsi un tableau plus complet de l'itinérance dans notre communauté. Les données issues du dénombrement ponctuel de 2024, plus complet, ont été utilisées pour actualiser le Plan décennal et ont été complétées par le récent dénombrement ponctuel de 2025.

Le dénombrement ponctuel de 2024 a été mené conjointement par les Services municipaux du logement et de la lutte contre l'itinérance, en partenariat avec des fournisseurs de logements autochtones, et a offert de nombreuses possibilités d'élargir la portée et de recueillir plus de données de sondage grâce à des changements apportés à la méthodologie. Le dénombrement a été soutenu par un groupe central de représentants d'organismes au service des groupes sous-représentés, notamment les personnes et les familles autochtones, les jeunes, les anciens combattants, les personnes ayant eu des démêlés avec la justice et les nouveaux arrivants.

Les données du dénombrement ponctuel montrent que malgré les progrès réalisés au cours des cinq dernières années, les besoins de la communauté continuent de croître. La comparaison des données de 2024 et 2021 met en évidence des changements dans plusieurs points clés, notamment :

- Dénombrement global : en 2024, 2 952 personnes étaient sans domicile fixe, contre 2 612 en 2021, une augmentation de 13 %
- Localisation de l'itinérance : en 2024, 16% des personnes étaient sans abri ou vivaient dans un campement contre 11 % en 2021, une augmentation de 5 %
- Services demandés par les personnes sans domicile : en 2024, 49 % des personnes ont indiqué avoir besoin d'un logement avec services de soutien, contre 40 % en 2021, soit une augmentation de 9 %

Une réussite importante en 2024 a été l'augmentation du nombre de sondages réalisés, qui est passé de 1 340 sondés en 2021 à 2 595, une augmentation de 94 %, en partie grâce au passage de la collecte de données sur papier à la collecte de données numériques. La modernisation de la méthodologie a également permis d'améliorer la qualité des données, de réduire le temps de saisie des données et de permettre la production de rapports en temps réel.

Le [Tableau de bord du dénombrement ponctuel](#) présente les résultats des sondages de 2018, 2021 et 2024 par secteur de population, y compris les adultes célibataires, les jeunes célibataires et les familles, et permet aux utilisateurs de sélectionner des thèmes tels que la démographie, les expériences de l'itinérance, le placement en famille d'accueil, la santé, l'immigration, la localisation de l'itinérance, les défis et les aide.

### **Aspect du Plan décennal actualisé : Autres améliorations apportées aux données**

Afin de renforcer notre engagement en faveur de la transparence, de la responsabilité et de la prise de décision fondée sur les données, et en plus de l'EBL et du

Dénombrement ponctuel, des améliorations ont été apportées aux méthodes actuelles de collecte de données et de communication publique. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Améliorations du SISA : Le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) est un système de collecte, de communication et de gestion des cas mandaté par le gouvernement fédéral qui recueille des informations sur les personnes sans abri et appuie les activités quotidiennes des fournisseurs de services de logement et d'aide aux sans-abri au Canada. Les améliorations ont porté principalement sur l'intégration de nouveaux programmes et organismes communautaires au SISA, afin de permettre à la Ville et à la communauté d'analyser et d'interpréter plus facilement et en temps réel des données précises sur le logement et l'itinérance.
- [Tableau de bord sur l'utilisation et les tendances du réseau de refuges](#) : Ce tableau de bord accessible au public fournit des informations sur les personnes hébergées dans des refuges, des logements de transition et des refuges en cas de débordement. Des améliorations telles que l'ajout de deux nouveaux filtres d'audience spécifiques aux nouveaux arrivants et aux personnes âgées ont permis une analyse plus ciblée et une planification des services plus réactive.
- [Tableau de bord des aides au logement](#) : Ce tableau de bord accessible au public présente les résultats obtenus en matière de logement, notamment la durée moyenne du séjour en refuge et les sorties de refuge vers des logements sociaux, des logements avec services de soutien, le marché privé ou avec une allocation de logement.
- [Tableau de bord : Évaluation des besoins en logements](#) et [Tableau de bord pour les dénombrements ponctuels](#) : Ces tableaux de bord accessibles au public résument les résultats de l'EBL de 2024 et des Dénombrements ponctuels réalisés au fil du temps.

## **Aspect du Plan décennal actualisé : Évolution du contexte et des pressions sur le réseau**

Le réseau de logements et de lutte contre l'itinérance a été soumis à des pressions au cours des cinq dernières années, qui ont été bien documentées dans des stratégies nouvelles ou mises à jour, notamment le Rapport sur le modèle de rapprochement pour les personnes en situation d'itinérance ([ACS2026-CSS-GEN-003](#)), les Rapports de la Stratégie intégrée de transition au logement ([ACS2023-CSS-GEN-006](#), [ACS2024-CSS-GEN-008](#), [ACS2025-CSS-GEN-014](#)), la mise à jour du Plan financier à long terme pour les services de logement 2025-2030 ([ACS2024-FCS-FIN-0011](#)) et les rapports d'étape annuels concernant le Plan décennal.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la ville a connu une intensification des pressions liées au logement et à l'itinérance, en raison d'un marché locatif tendu, de la hausse des coûts et de l'augmentation de la demande de services d'hébergement. Les taux d'inoccupation des logements locatifs restent bien en deçà des niveaux nécessaires et les longues listes d'attente pour les logements subventionnés se sont allongées, mettant à rude épreuve les systèmes d'aide au logement et contribuant à créer des conditions instables et inabordables pour de nombreux résidents. Les données actuelles sur l'itinérance montrent une augmentation significative du nombre de personnes sans domicile fixe par rapport aux années précédant la pandémie.

De plus, les besoins des personnes sans domicile fixe sont devenus de plus en plus complexes. L'afflux important de demandeurs d'asile depuis 2023 a exercé une pression supplémentaire sur le réseau de refuges d'urgence, beaucoup d'entre eux étant confrontés à des obstacles pour trouver un logement locatif en raison de l'offre limitée, des contraintes de revenus et de l'absence d'antécédents locatifs, ce qui aggrave encore le sans-abrisme et l'instabilité du logement. Alors que le contexte général devient plus exigeant, des changements dans le domaine du financement ont accru les pressions et l'incertitude en la matière. Ces changements comprennent de nouvelles directives du Programme d'aide au logement provisoire (PALP) qui augmentent les contributions municipales dans le cadre d'un nouveau modèle de partage des coûts; le financement du Nouvel accord Ottawa-Ontario, qui a fourni à la Ville 120 millions de dollars et qui a été essentiel pour maintenir une capacité suffisante du système de lutte contre l'itinérance et qui n'aurait autrement pas été reçu; ainsi que des diminutions continues du financement de l'Allocation Canada-Ontario pour le logement (ACOL).

La Ville reçoit des fonds fédéraux, provinciaux et municipaux dans le cadre de divers programmes liés au logement et à l'itinérance. Dans la plupart des programmes, il est

courant que les engagements de financement opérationnel et des immobilisations soient pris pour une période de deux à trois ans et concordent souvent avec les cycles électoraux. Comme il est indiqué dans le Plan financier à long terme pour les services de logement (2025-2030), le personnel continue de plaider en faveur de nouveaux programmes de financement durables de la part des gouvernements provincial et fédéral.

Dans l'ensemble, l'évolution du contexte et les pressions accrues subies au cours des cinq dernières années ont considérablement intensifié les tensions sur les municipalités. Les changements dans les facteurs socio-économiques et dans les politiques et le financement provinciaux et fédéraux ont accru à la fois l'ampleur et la complexité des demandes de services locaux. Pour répondre à ces demandes, la Ville s'est efforcée de combler temporairement les lacunes en créant des allocations municipales au logement et en redéfinissant le réseau de refuges afin de se concentrer sur des solutions plus rentables, en amont et axées sur le logement. Ces interventions municipales favoriseront la viabilité à long terme et la rentabilité du réseau de logements et de lutte contre l'itinérance, mais le financement des ordres de gouvernement supérieurs reste essentiel pour assurer le bon fonctionnement du réseau.

Malgré ces défis, la Ville a continué, grâce au leadership du Conseil, à progresser vers les objectifs du Plan décennal, en créant une dynamique et en affinant son approche. Ce plan actualisé s'appuie sur les résultats positifs et les succès déjà obtenus, y compris l'obtention d'investissements records de la part de tous les ordres de gouvernement, et fixe des buts et des objectifs clairs qui guideront les cinq prochaines années d'action jusqu'à la prochaine actualisation du plan. Le système de services continuera d'évoluer au cours des cinq prochaines années grâce à des plans de travail annuels s'appuyant sur une approche fondée sur les données

### **Élaboration conjointe du Plan décennal actualisé : Table de leadership sur le logement et l'itinérance (TLLI)**

Le Plan décennal actualisé a été élaboré conjointement par la Ville et la Table de leadership sur le logement et l'itinérance (TLLI), qui a été officiellement lancée en juin 2025 ([Note de service : Table de leadership sur le logement et l'itinérance](#)). La TLLI est un groupe de travail dirigé par une direction générale et composé de 18 dirigeants sectoriels représentant divers secteurs du réseau de logements et de lutte contre l'itinérance, notamment les jeunes, la justice, le soutien aux nouveaux arrivants, la santé communautaire, la violence fondée sur le genre, le logement et l'itinérance, ainsi que la Coalition autochtone d'Ottawa, l'Alliance pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa,

le Logement communautaire d'Ottawa et le Réseau de logements sociaux d'Ottawa. La mission de la TLLI est de planifier, de concevoir et de superviser la mise en œuvre continue d'un réseau intégré de logement et de lutte contre l'itinérance et des secteurs connexes afin d'offrir des choix de logements abordables, convenables et adéquats et de réduire l'itinérance. La TLLI est coprésidée par le directeur général de l'Alliance pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa et le directeur des Services du logement et de la lutte contre l'itinérance de la Ville. Les principales responsabilités de la TLLI sont les suivantes :

- **Élaborer et mettre en œuvre une structure de gouvernance cohérente et communautaire** dans le secteur du logement et de l'itinérance à Ottawa, qui garantit la transparence et la responsabilité dans la prise de décision, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes.
- **Élaborer et mettre en œuvre le Plan décennal**, en veillant à la participation de l'ensemble de la communauté et en concevant conjointement un examen annuel afin de recommander les priorités en matière de financement et de ressources
- **Mise en œuvre continue d'une approche axée sur le réseau**, notamment en concevant et en coordonnant de façon continue le secteur du logement et de lutte contre l'itinérance et en utilisant les données pour orienter les décisions.

## **DISCUSSION**

Le Plan décennal actualisé tire parti des forces et des occasions acquises grâce à l'amélioration de la collecte de données, à l'expansion et à l'adaptation du réseau de logements et de lutte contre l'itinérance, ainsi qu'au renforcement de la collaboration au cours des cinq dernières années. Des améliorations ont été apportées à l'approche, à la conception, à la structure et au mode de suivi et de mise en œuvre du plan actualisé, comme suit :

### **Conception conjointe de l'approche**

Ce plan a été conçu conjointement avec la Table de leadership sur le logement et l'itinérance (TLLI), un groupe de travail dirigé par une direction générale et composé de 18 dirigeants sectoriels représentant les jeunes, la justice, le soutien aux nouveaux arrivants, la santé communautaire, la violence fondée sur le genre, le logement et l'itinérance, ainsi que la Coalition autochtone d'Ottawa, l'Alliance pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa, le Logement communautaire d'Ottawa et le Réseau de logements sociaux d'Ottawa.

Le Plan décennal précédent a été élaboré en collaboration avec le Groupe de travail sur les systèmes de logement (GTSL). En 2022, les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance de la Ville d'Ottawa ont procédé à une réévaluation de leurs relations avec leurs partenaires externes. Cette réévaluation comprenait des consultations sous forme de 25 entrevues approfondies et d'un sondage en ligne auquel ont répondu 150 intervenants clés du secteur local du logement et de l'itinérance. Ce travail a abouti à la création d'une Table de leadership sur le logement et l'itinérance (TLLI) composée de 18 membres, qui a remplacé l'ancien GTSL.

La mission de la TLLI est de planifier, de concevoir et de surveiller la mise en œuvre d'un réseau intégré de logement et de lutte contre l'itinérance et des secteurs connexes afin d'offrir des choix de logements abordables, convenables et adéquats et de réduire l'itinérance. La TLLI joua un rôle important dans l'élaboration du Plan décennal actualisé, notamment en dirigeant l'approche participative avec le secteur du logement et de la lutte contre l'itinérance et les personnes ayant vécu ou vivant cette expérience, ainsi qu'en concevant conjointement tous les éléments du cadre du plan actualisé. La TLLI continuera de jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre des initiatives de logement et de lutte contre l'itinérance à Ottawa. Alors que le personnel municipal continuera d'assumer ses responsabilités législatives en tant que gestionnaire des services de logement et de lutte contre l'itinérance, la TLLI fournira des orientations intersectorielles qui garantiront l'harmonisation, la collaboration et la responsabilité du secteur.

La TLLI aidera la Ville à atteindre conjointement les objectifs du plan grâce à une approche coordonnée au niveau des réseaux. Les représentants de la Table et des secteurs travailleront avec les partenaires sectoriels et les groupes de leadership afin d'harmoniser les efforts visant à atteindre les objectifs énoncés dans le plan. Ils aideront la Ville à réaliser ses priorités municipales grâce à une surveillance stratégique, une coordination entre les réseaux, la prise de décisions fondées sur des données, l'harmonisation des ressources et l'amélioration des politiques, et ils appuieront la révision de notre approche afin qu'elle soit davantage axée sur la communauté et dirigée par celle-ci.

### **Révision de la conception du plan**

L'approche d'actualisation du Plan décennal a abouti à un plan plus court et plus clair, qui présente les informations d'une manière accessible et compréhensible pour la communauté.

Le Plan décennal précédent était un document complet de 149 pages divisé en trois parties : « où nous en sommes actuellement », qui comprenait un aperçu du réseau de logements actuel, l'éventail des options de logement, les secteurs de services de logement de la Ville, le financement, les réalisations à ce jour, les définitions et l'évaluation des besoins en matière de logement; « où nous voulons être », qui comprenait les buts et objectifs, les résultats et les cibles; et « comment nous allons atteindre nos objectifs », qui comprenait les stratégies et les tactiques pour réaliser le plan et rendre compte des progrès accomplis. Bien que le plan précédent ait été complet et exhaustif, sa longueur et son niveau de détail rendaient difficile une communication claire, ce qui limitait son impact auprès des publics clés.

### **Actualisation de la structure du plan**

La structure centrale du plan a été peaufinée et comprend désormais un énoncé de vision actualisé, de nouveaux principes directeurs, des priorités, des buts et de nouveaux objectifs, des résultats, des cibles et des indicateurs de rendement clés. La structure actualisée a été conçue pour fonctionner à un niveau stratégique à long terme qui restera stable pendant toute la durée du plan.

L'énoncé de vision du Plan décennal précédent « tout le monde a un chez-soi », reconnaissait le besoin de logements, mais ne reflétait pas pleinement l'importance des mesures de soutien. Le nouvel énoncé de vision a été révisé afin d'inclure explicitement ces deux éléments.

Six principes directeurs ont été adoptés. Il s'agit d'engagements communs entre les partenaires communautaires, la Table de leadership sur le logement et l'itinérance et la Ville d'Ottawa, qui guideront tous les aspects de la prise de décision, de la planification et de la prestation des services. Les principes directeurs déterminent la manière dont le Plan décennal sera mis en œuvre et fournissent un cadre dans lequel toutes les initiatives réalisées dans le cadre du Plan décennal seront examinées.

Le plan précédent combinait un cadre stratégique avec des stratégies, des tactiques et des mesures visant à orienter la mise en œuvre. À mesure que les priorités évoluaient, bon nombre de ces éléments détaillés ont changé, réduisant ainsi la pertinence du plan au fil du temps. Le présent plan a été révisé afin de fonctionner à un niveau stratégique à long terme qui restera stable au fil du temps et sera complété par des plans de travail annuels.

## **Actualisation de l'approche pour les cibles et l'évaluation des progrès**

L'adoption d'objectifs et d'indicateurs de rendement clés tant au niveau des priorités que des objectifs du plan permettra de démontrer les progrès accomplis dans la réalisation des priorités et des objectifs généraux du plan, ainsi que de suivre le niveau des besoins de la communauté par rapport aux ressources disponibles.

Le Plan décennal précédent ne comprenait que des cibles et des indicateurs de rendement clés au niveau des priorités, ce qui limitait la visibilité des objectifs sous-jacents et des activités produisant des résultats. Une mesure plus détaillée des résultats nous aide à établir ce qui fonctionne, à prendre des décisions éclairées et à concentrer nos efforts là où ils auront le plus de retombées.

## **Plan de travail annuel**

Le plan de travail annuel servira de mécanisme opérationnel pour la mise en œuvre du plan. Élaboré conjointement par la Ville et la TLLI, il traduira les priorités et les objectifs stratégiques à long terme du plan en mesures détaillées et assorties de délais. Révisé et mis à jour chaque année, le plan de travail offrira la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins émergents et à l'évolution des circonstances, tout en permettant de hiérarchiser et d'ajuster les mesures chaque année sans modifier la structure stratégique globale du plan. Le plan de travail annuel sera guidé par les besoins émergents de la communauté et sera adapté à ce qui est réalisable en fonction des ressources disponibles et des efforts de financement. La Ville collaborera également avec la Société de logement communautaire d'Ottawa (SLCO), à l'élaboration d'un plan stratégique pour le logement communautaire axé sur le plan décennal.

L'approche précédente du Plan décennal consistait à définir des tactiques et des mesures détaillées pour toute la durée du plan. Bien qu'elle ait été destinée à soutenir les objectifs à long terme, cette spécificité initiale limitait la capacité de réaction compte tenu de l'évolution des besoins, des conditions et des priorités. Approuvé en 2020, le plan a coïncidé avec le début de la pandémie de COVID-19. La réponse à la pandémie étant devenue la priorité absolue, cela a mis en évidence les limites d'une approche de planification qui ne pouvait pas anticiper les perturbations imprévues dans le réseau ou s'y adapter facilement. Plus récemment, la nécessité de répondre à un afflux important de nouveaux arrivants, également imprévu dans le plan, a encore renforcé l'importance d'une approche plus flexible et plus adaptable.

## **Le Plan décennal (2026-2035)**

Le plan détaillé actualisé figure dans le Plan décennal de logement et de la lutte contre l'itinérance (2026-2035) (document 1). Il comprend une vision à long terme, six principes directeurs, trois priorités générales, sept buts, 18 objectifs et résultats assortis de cibles et d'indicateurs de rendement clés. Une fois le plan approuvé, les prochaines étapes immédiates consistent à élaborer conjointement le plan de travail du Plan décennal. Les travaux déjà en cours et qui feront partie du plan de travail 2026 comprennent :

- *Intégration de la santé et du logement* : Des efforts seront déployés pour renforcer l'intégration des systèmes de santé et de logement et améliorer les résultats en matière de logement grâce à un meilleur accès à des services de santé appropriés pour les personnes sans domicile, en situation de logement précaire ou vivant dans des logements avec services de soutien ou communautaires. À la suite du Forum des dirigeantes et des dirigeants de la santé et du logement qui s'est tenu en décembre 2024, Santé publique Ottawa, la Ville d'Ottawa, la Table de leadership sur le logement et l'itinérance et d'autres partenaires communautaires ont travaillé ensemble pour faire avancer les mesures recommandées par le forum et harmoniser le travail avec ce Plan décennal actualisé en matière de logement et d'itinérance. Le 10 avril 2026, Santé publique Ottawa, la Ville d'Ottawa, Logement communautaire d'Ottawa, Bruyère Santé, le Royal, Ottawa Salus et l'Hôpital d'Ottawa organisent conjointement un symposium sur la santé et le logement afin de réunir les leaders du secteur, les établissements d'enseignement postsecondaire, les représentants du gouvernement et les élus, les leaders du secteur privé et des médias afin de présenter des modèles de collaboration, de mettre en évidence les nouvelles données probantes et de définir les prochaines étapes pour améliorer l'intégration entre les systèmes de santé et de logement. À la suite du symposium, Santé publique Ottawa, la Ville d'Ottawa et les partenaires du secteur élaboreront un plan d'action pour mettre en œuvre ces prochaines étapes.

- *Mettre fin à l'itinérance chez les jeunes* : En septembre 2025, la Ville a officiellement annoncé son engagement à mettre fin à l'itinérance chez les jeunes d'ici 2030. Elle travaillera avec la communauté pour élaborer une stratégie visant à mettre fin à l'itinérance chez les jeunes dans la communauté. Dans un premier temps, la stratégie consistera à identifier les jeunes à risque et à s'assurer qu'ils bénéficient du soutien nécessaire pour obtenir et conserver un logement approprié. Le projet est mené conjointement avec l'Alliance pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa et des partenaires du secteur de la jeunesse.
- *Diversification et prévention* : En partenariat avec l'Alliance d'Ottawa pour mettre fin à l'itinérance, la Ville continuera de miser sur le succès des programmes pilotes de réacheminement vers les refuges, en mettant l'accent sur l'aide apportée aux personnes pour qu'elles trouvent un logement sûr et approprié dans leur communauté, plutôt que d'entrer dans un refuge.
- *Amélioration et coordination de la sensibilisation* : En passant du modèle de sensibilisation actuel à un système de sensibilisation qui répond aux besoins évolutifs et émergents de tous les membres de la communauté, la Ville et ses partenaires abandonnent l'approche programme par programme au profit d'un modèle de sensibilisation coordonné à l'échelle du réseau. La nouvelle approche de sensibilisation se caractérise par trois éléments principaux : des réponses coordonnées aux besoins des personnes sans abri, un engagement communautaire et une gestion des espaces publics renforcés, ainsi qu'une allocation des ressources et une mesure des rendements harmonisées.
- *Logements avec services de soutien* : Conformément à l'audit municipal de 2025 sur les logements avec services de soutien, des travaux sont en cours pour élaborer un plan de travail qui guidera la Ville, Santé publique Ottawa et les partenaires du secteur des logements avec services de soutien dans leur collaboration et leur coordination en matière de promotion du financement, de possibilités de partenariat, d'harmonisation du financement et de mécanisme de rapport sur les résultats des logements avec services de soutien.
- *Stratégie de lutte contre l'itinérance des familles d'Ottawa* : La stratégie vise à aider les familles à stabiliser leur situation et à trouver le chemin le plus court vers un logement sûr et approprié. Elle orientera les efforts de modernisation du réseau de logements de transition et d'hébergement familial afin qu'il reflète mieux les réalités actuelles en matière de logement et s'oriente vers une approche axée sur la gestion de cas et le logement.

## RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont décrites dans la mise à jour du Plan financier à long terme pour les services de logement 2025-2030 ([ACS2024-FCS-FIN-0011](#)) approuvé par le Conseil le 13 novembre 2024. Ce rapport décrit un plan de financement basé sur les projections actuelles. L'autorisation budgétaire est approuvée chaque année dans le cadre du processus budgétaire.

## RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du rapport.

## CONSULTATION

Entre juin et septembre 2025, une initiative multicanale de consultation publique a été lancée afin d'appuyer la mise à jour du Plan décennal. Cette initiative visait à informer et à sensibiliser les résidents, ainsi qu'à recueillir des commentaires pertinents sur les priorités et les préoccupations de la communauté en matière de logement et d'itinérance. Les activités de consultation comprenaient :

- Sondage sur la plateforme Participons Ottawa
- Séance d'information virtuelle
- Outil de rétroaction dans Participons Ottawa
- Séances portes ouvertes

En plus de la consultation du public, la Ville et la TLLI ont conçu conjointement un plan de consultation pour les dirigeants travaillant dans le secteur du logement et de l'itinérance, y compris les personnes ayant vécu ou vivant cette expérience. Les activités de consultation comprenaient :

- Webinaire avec des représentants du secteur
- Séances d'une demi-journée et d'une journée
- Sondages et contacts directs auprès de personnes ayant vécu ou vivant cette expérience.

Les principales conclusions tirées de ces consultations sont résumées dans le Rapport sur la synthèse de la consultation disponible sur [Participons Ottawa](#).

## RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

La Ville d'Ottawa s'engage à assurer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. La construction de nouveaux logements et la conception des espaces publics sont régies par un cadre législatif en matière d'accessibilité qui comprend la Politique sur l'accessibilité de la Ville, le Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées, le Règlement de l'Ontario 191/11 pris en application de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité* pour les personnes handicapées de l'Ontario, les Normes de conception accessible de la Ville d'Ottawa, ainsi que le Code du bâtiment de l'Ontario. Le Plan décennal sera mis en œuvre conformément à ce cadre et à toutes les lois applicables.

Le Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) de la Ville a été impliqué dans l'élaboration du plan et a eu l'occasion de donner son avis sur les répercussions en matière d'accessibilité qui devraient être pris en compte dans le cadre du Plan décennal actualisé. Le CCA a souligné le vieillissement de la population et la nécessité de disposer de logements abordables plus accessibles, ainsi que d'améliorer l'accès aux lits d'hébergement pouvant accueillir des personnes souffrant de divers handicaps. Il a établi un manque d'informations claires sur les aides à l'accessibilité disponibles et a signalé les obstacles supplémentaires auxquels sont confrontées les personnes souffrant de plusieurs handicaps et ayant d'autres identités intersectionnelles. Parmi les autres considérations figuraient la promotion de normes en matière de visites et une meilleure intégration des stratégies de prévention et de réacheminement avec les aides à l'emploi et à l'éducation, compte tenu des obstacles accrus auxquels sont confrontées les personnes handicapées dans ces domaines.

Le Plan décennal s'aligne sur le Plan officiel de la Ville d'Ottawa, qui comprend des objectifs en matière d'accessibilité visant à garantir l'égalité de traitement et d'accès aux personnes handicapées. Le Plan officiel est régulièrement mis à jour afin de refléter les progrès réalisés par la Ville et toute nouvelle initiative visant à éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Les Normes de conception accessible de la Ville ont été élaborées afin de garantir que tous les espaces et installations appartenant à la Ville, loués ou exploités par celle-ci soient inclusifs et accessibles à tous. Cet engagement est obligatoire pour les nouveaux projets de construction et de réfection.

Les municipalités sont également chargées de faire respecter le Code du bâtiment de l'Ontario, qui exige actuellement que les immeubles résidentiels à logements multiples

prévoient, dans au moins 15 % des logements, des voies de circulation sans obstacle et des caractéristiques d'accessibilité de base, notamment des ouvre-portes automatiques, des entrées et des halls d'entrée larges et accessibles, ainsi que l'accès à des ascenseurs.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA DÉLÉGATION DES POUVOIRS**

Le personnel mettra en œuvre le Plan décennal dans le cadre des pouvoirs délégués actuels et fera rapport si des pouvoirs délégués supplémentaires s'avèrent nécessaires.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LES GENRES ET L'ÉQUITÉ**

### **Répercussions sur les Autochtones**

La Ville continue de reconnaître les réalités distinctes des membres des communautés autochtones qui vivent dans la précarité et l'itinérance, influencées par l'interrelation de la colonisation, du système des pensionnats autochtones, de la rafle des années 1960 et des autres pratiques d'enlèvement des enfants, des traumatismes intergénérationnels et des répercussions continues du colonialisme, du déplacement et de la discrimination systémique ancrés dans les politiques et les pratiques. La Ville reconnaît également les approches uniques de la communauté autochtone qui s'appuient sur une vision du monde, des enseignements et des pratiques autochtones pouvant apporter des solutions à l'itinérance et à la crise du logement, tout en faisant d'Ottawa une ville qui appartient à tous.

En septembre 2022, la Ville a conclu un accord avec la Coalition autochtone d'Ottawa (CAO), qui représente huit organismes de services autochtones d'Ottawa, dont deux organismes fournisseurs de logements, pour l'élaboration de la Stratégie du logement et de l'itinérance des communautés autochtones urbaines. La CAO a mis au point cette stratégie en s'inspirant en partie du [projet de recherche sur la COVID-19](#) de la CAO et en raison de l'absence d'amélioration dans les chiffres de l'itinérance des Autochtones au cours des 20 dernières années. La stratégie a été présentée au Comité de planification et du logement en octobre 2024 ([Stratégie autochtone sur le logement et l'itinérance – Rapport présenté au Comité](#)) et progresse parallèlement avec le Plan décennal. La Ville et la TLLI appuient les principales initiatives de la stratégie.

En plus de son engagement continu envers la Stratégie du logement et de l'itinérance des communautés autochtones urbaines, la Ville s'efforce également de consulter la Nation hôte Anishinabe Algonquine dans le cadre d'un processus distinct, en commençant par mobiliser les représentants de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg et de la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn, pour mieux

connaître les priorités, les besoins en logements, les droits et les responsabilités, de même que pour établir un processus de collaboration continue.

### **Répercussions sur les genres et l'équité**

En tant que mécanisme visant à fournir des services de logement et de lutte contre l'itinérance à la communauté d'Ottawa, le Plan décennal s'inscrit dans les stratégies de la Ville en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'appartenance (la [Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres](#), le [Plan municipal sur la diversité et l'inclusion](#) et la [Stratégie antiraciste](#)) ainsi que la Structure-cadre de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'appartenance (EDIA) qui vise à intégrer et à simplifier la mise en œuvre des principes EDIA dans toutes les activités de la Ville.

### Principes directeurs en matière d'équité et d'inclusion

Le principe directeur en matière d'équité et d'inclusion guide chacune des priorités du plan afin de reconnaître et de traiter les répercussions disproportionnées subies par les communautés privées d'équité. Une perspective contre le racisme et l'oppression guide l'élaboration et la mise en œuvre du plan. Une collaboration importante avec les communautés privées d'équité a été privilégiée dans la création du Plan décennal et sera privilégiée dans l'élaboration du plan de travail qui suivra.

### Le plan de travail du Plan décennal

Au fur et à mesure de la mise en œuvre du Plan décennal actualisé, le plan de travail définira des mesures précises visant à soutenir les groupes privés d'équité. Dans la mesure du possible, les données et les cibles seront ventilées par groupes privés d'équité afin de mieux comprendre les répercussions de notre intervention en matière de logement et de lutte contre l'itinérance. Bien que des lacunes persistent dans les données, le Plan décennal s'engage également à renforcer la collecte et l'analyse des données afin de garantir que les inégalités soient déterminées et traitées. Cet engagement en faveur de l'équité et de l'inclusion sera intégré dans les processus, reflété dans les rapports continus et évalué dans les répercussions sur les communautés privées d'équité. Cela permettra de garantir que la planification, les ressources et les aides répondent aux besoins des personnes les plus touchées.

En outre, la TLLI s'est engagée à élaborer son propre cadre d'équité, de diversité et d'inclusion, adapté aux défis uniques du secteur du logement et de l'itinérance. Ce cadre guidera l'élaboration du plan de travail du Plan décennal et éclairera sa mise en œuvre continue afin de garantir que les considérations d'équité soient intégrées tout au long du processus.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES**

Une partie importante du cadre de financement pour la mise en œuvre du Plan décennal dépend d'autres ordres de gouvernement.

La Ville reçoit des fonds fédéraux, provinciaux et municipaux dans le cadre de divers programmes liés au logement et à l'itinérance. Dans la plupart des programmes, les engagements financiers sont pris pour une période de deux à trois ans et concordent souvent avec les cycles électoraux.

Afin d'assurer la continuité des services, le personnel s'engage dans une planification financière à long terme. Le Plan financier à long terme (PFLT) pour les services de logement a été créé pour aider à orienter les décisions et garantir que les ressources financières sont axées sur les objectifs du Plan décennal. La mise à jour du Plan financier à long terme pour les services de logement 2025-2030 a défini le cadre de financement de haut niveau visant, entre autres, à créer 450 nouveaux logements abordables et 50 nouveaux logements avec services de soutien par an, à financer jusqu'à sept nouvelles options de logement de transition permanent et à octroyer 1 300 subventions au logement par an. Une fois le Plan décennal actualisé (2026-2035) approuvé, le personnel commencera à mettre à jour le PFLT, qui sera achevé au cours du prochain mandat du Conseil.

## **PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL**

Les recommandations formulées dans le présent rapport appuient la priorité stratégique 2023-2026 visant à créer une ville offrant des logements abordables et étant plus agréable à vivre pour tous.

## **DOCUMENTS À L'APPUI**

Document 1 : Le plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance d'Ottawa (2026-2035)

## **SUITE À DONNER**

Les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance collaboreront avec les différents services municipaux, la TLLI et les partenaires communautaires possédant une expertise en la matière afin de coordonner la mise en œuvre du Plan décennal.

Conformément au Règlement sur la délégation de pouvoirs (Règlement no 2025-69), annexe « C », article 9, la greffière municipale a autorisé, le 23 mars 2026, une correction cléricale du rapport. À la page 22 du document 1, soit le Plan décennal en matière de logement et d'itinérance (2026-2035), les personnes âgées étaient incorrectement décrites comme ayant « 65 ans et plus », et cette mention a été retirée.